

<https://www.xn--lecanardrepublicain-jwb.net/spip.php?article352>



"Les conséquences du blocus de la bande de Gaza". Par Marion Solletty

- International -



Publication date: mardi 1er juin 2010

Copyright © Le Canard républicain - Tous droits réservés

« *"Il n'y a pas de crise humanitaire à Gaza"*, a affirmé, lundi 31 mai au soir, Daniel Carmon. L'ambassadeur adjoint d'Israël défendait la politique de son pays lors d'un débat au Conseil de sécurité de l'ONU suite à l'intervention militaire israélienne contre la flottille humanitaire. En mettant le cap sur la bande de Gaza sans passer par un port israélien, l'expédition humanitaire, arraisonnée par l'armée israélienne, avait pour but de dénoncer le blocus imposé depuis juin 2007 sur cette bande de territoire.

Ce blocus se manifeste par des restrictions strictes sur l'accès des biens et des personnes. L'État israélien l'a mis en place après la prise de pouvoir du Hamas à Gaza en juin 2007. A cette époque, l'Égypte avait également fermé le poste frontière de Rafah, ne l'ouvrant qu'en de rares occasions. Mardi, le président égyptien, Hosni Moubarak, a décidé de rouvrir ce point de passage, le seul qui ne soit pas entièrement contrôlé par Israël.

DE FORTES RESTRICTIONS POUR LES HUMANITAIRES

En pratique, les travailleurs humanitaires désirant transiter par le poste-frontière d'Erez, principal point de passage entre Israël et la bande de Gaza, doivent posséder un permis des autorités israéliennes. Dans un [rapport](#) publié le 27 mai, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (BCAH) de l'ONU dénonce les entraves à l'action humanitaire que représente ce processus et réclame une levée complète du blocus.

Selon ce rapport, les autorités accordent environ 80 % des demandes du personnel résidant à Gaza et désirant se rendre en Israël. Le permis se double d'un interrogatoire par les autorités israéliennes au moment de la sortie. Mais les restrictions sont beaucoup plus fortes pour les humanitaires désirant se rendre à Gaza depuis Israël : seule la moitié des demandes reçoivent actuellement une réponse favorable. D'après le BCAH, très peu sont aujourd'hui présentées en raison des multiples rejets.

La procédure se complique encore pour les humanitaires de nationalité étrangère, dont les demandes doivent être validées au moins 24 heures à l'avance. Enfin, les visas accordés pour les ONG non enregistrées auprès du ministère israélien des affaires sociales n'offrent aucune garantie pour le retour vers Israël après l'entrée dans la bande de Gaza.

LES 1,5 MILLION DE PALESTINIENS DE GAZA SOUFFRENT DE PÉNURIE

Du côté des marchandises, la circulation n'est guère plus aisée. Le colonel Moshe Levi, qui dirige le bureau israélien de coordination du district de Gaza (DCO), déclarait récemment : *"Nous ne connaissons pas de pénurie dans quelque domaine que ce soit ; nous autorisons l'entrée de différents biens et également l'exportation de produits agricoles depuis la bande de Gaza."* Le bureau affirme ainsi qu'*"Israël ne rationne pas la quantité de biens transportés vers Gaza, sous réserve qu'ils soient présents sur la liste des biens autorisés"*.

Dans les faits, les 1,5 million de Palestiniens de la bande de Gaza souffrent bien d'une pénurie : 61 % d'entre eux seraient *"en situation d'insécurité alimentaire"* [selon l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture](#) (FAO). Sarah Leppert, conseillère auprès de la FAO pour les territoires palestiniens, [expliquait](#) récemment : *"Il y a une variété importante de produits disponibles à Gaza mais les Palestiniens n'ont pas les moyens d'acheter la nourriture à cause de la pauvreté et du chômage."* La viande, en particulier, fait défaut en raison des restrictions. L'approvisionnement en équipements agricoles est aussi problématique.

D'après un [communiqué](#) du BCAH, *"les restrictions imposées par Israël sur l'importation et la circulation des personnes étouffent l'agriculture gazaouie et contribuent directement à l'insécurité alimentaire"*. Depuis l'opération

armée, plusieurs pays ont appelé à la levée de ce blocus israélien de la bande de Gaza. » **Marion Solletty**

Article publié par lemonde.fr le 01/06/10.